

RAPPORT FAO
"Évaluation des ressources génétiques forestières"

Contribution au rapport national
Volet ONF Martinique

Version 1 du 01/06/2012

Remarques : le programme d'amélioration et de conservation génétique du poirier pays est détaillé dans le rapport de l'ONF Guadeloupe. Idem pour le recensement des jardins botaniques et les réseaux de placettes permanentes destinés au suivi de la dynamique forestière.

Rédaction du rapport et personne de référence

Collecteurs des données et/ou rédaction du rapport :

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Télécopie	Tableaux
Trébeau Metty	ONF (Direction régionale de Martinique)	metty.trebeau@onf.fr	0596774732	-
Schneider Jean-Baptiste	ONF (Direction régionale de Martinique)	jean-baptiste.schneider@onf.fr	0596607089	-
Doré Rodrigue	ONF (Direction régionale de Martinique)	rodrigue.dore@onf.fr	0596607085	-

Table des abréviations

AS	Au-dessus de la souche
AT	Au-dessus du terrain
ATB	Autres terres boisées
Cdl	Conservatoire du littoral
DAF	Direction de l'agriculture et de la forêt
DFP	Domaine forestier permanent
DIREN	Direction régionale de l'environnement
DPM	Domaine public maritime
DR	Direction régionale
FAO	Food and agriculture organization
FAOSTAT	Base de données statistique de la FAO
FDD	Forêt départementalo-domaniale
FD	Forêt départementale
FDL	Forêt départementale du littoral
FRA	Forest resource assessment (estimation de la ressource forestière)
NR	Non renseigné
ONF	Office national des forêts
PFNL	Produit forestier non ligneux
PNRM	Parc naturel régional de la Martinique
UAG	Université Antilles-Guyane

Introduction: le pays et son secteur forestier

La Martinique constitue à la fois l'un des cinq départements français d'Outre-Mer et l'une des 26 régions de France. Subdivisée en 34 communes, l'île se situe dans l'archipel des Petites Antilles (14.5°N/61°O), entre la Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud ; baignée par l'océan Atlantique à l'est et la mer des Caraïbes à l'ouest.

D'une superficie de 1128 Km² avec 39 Km de large et 80 Km de long, le territoire jouit globalement d'un climat tropical sous le régime des alizés et est régulièrement le théâtre d'évènements cycloniques ou telluriques.

La population martiniquaise était estimée au 1^{er} janvier 2010 à 402 000 habitants, soit une densité de 356 habitants au km², contre 112 au niveau national (INSEE, septembre 2010). Cela engendre de fortes pressions urbaines.

Les forêts martiniquaises (publiques et privées confondues) représentent aujourd'hui environ 43% du territoire de l'île avec 48 540 ha de surface, dont 1 791 ha situés sur le domaine maritime (IFN, 2008). Dans cet ensemble, le domaine public représente environ 33%.

Caractéristiques des forêts et superficies:

Principales caractéristiques des forêts	Superficie (ha)
Forêts primaires*	6 539
Forêts régénérées naturellement	40 601
Forêts plantées	1 400

(*) : dans le cas de la Martinique, ont été présentées en tant que forêts primaires des massifs quasiment intouchés par l'homme et proches des stades dynamiques climacique ou sub-climacique, souvent enrichis en essences relictuelles. Les données de superficie étant le résultat de données bibliographiques scientifiques régionales, de photo-interprétation et de calculs cartographiques, une étude plus approfondie serait à envisager.

La propriété publique des forêts martiniquaises se partagent entre 5 entités, toutes sous gestion de l'ONF, l'Office National des forêts, hormis quelques massifs du CdL : les Forêts Départementalo-Domaniales (FDD), la Forêt du Domaine Public Maritime (DPM), la Forêt Domaniale du Littoral (FDL), la Forêt Départementale (FD) et les forêts du Conservatoire du Littoral (CdL).

Synthèse des surfaces forestières gérées par l'ONF en 2011 et des superficies totales :

Source : ONF, 2011	Superficie (ha)
Catégorie	2011
FDD	9 720
FD	1 313
FDL	1 827
CdL	1 269
DPM (mangroves)	1 857
Total forêts publiques gérées par l'ONF	15 986
Forêt privée	32 554
Total	48 540

Classe nationale	Définition
Forêt départementalo-domaniale (FDD)	Forêt sous régime forestier et gérée par l'ONF : le Département est propriétaire et l'Etat conserve l'usufruit
Forêt départementale (FD)	Forêt sous régime forestier et gérée par l'ONF : le Département (Conseil Général) est propriétaire
Forêt domaniale du littoral (FDL)	Forêt sous régime forestier et gérée par l'ONF : domaine privé de l'Etat
Forêt du Conservatoire du littoral	Forêt sous régime forestier et gérée par l'ONF : le Conservatoire du Littoral est propriétaire
Mangroves (DPM)	Forêt sous régime forestier et gérée par l'ONF : domaine public de l'Etat
Forêt privée	Gestion libre en Martinique : propriétaires privés

La surface des forêts privées est obtenue en soustrayant la surface des forêts publiques à la surface totale calculée par photointerprétation (citée par l'IFN dans son rapport de 2008).

En dépit de son étroitesse, la Martinique présente une grande variété de bioclimats (île montagneuse). Les milieux naturels et les paysages sont donc très diversifiés.

Principales formations forestières de Martinique. Classe IFN 2008:

Classe nationale	Type de formation végétale	Définition
Forêt	Mangrove	Forêt au couvert dense, de hauteur inférieure à 20 m, influencée par le milieu marin (estuaire, lagune)
Forêt	Forêt de plage	Forêt à l'arrière de la plage, localisée sur les bancs de sable. Souvent étroite et à fort couvert, la hauteur maximale de cette formation boisée avoisine les 15 m
Forêt	Forêt sèche basse	Forêt de 5 m de hauteur de moyenne caractérisée sur photographie aérienne par une transparence forte à moyenne des houppiers. Le diamètre moyen de ces derniers est en général réduit.
Forêt	Forêt sèche haute	Forêt de hauteur supérieure à 5 m caractérisée sur photographie aérienne par une transparence moyenne des houppiers. Les diamètres de ces derniers sont un peu plus grands que sur la forêt sèche basse.
Forêt	Forêt moyennement humide ou humide	Forêt de hauteur moyenne supérieure à 20 m caractérisée sur photographie aérienne par une absence de transparence des houppiers. Ils sont de dimension importante.
Forêt	Formation semi-arborée d'altitude	Forêt d'altitude de hauteur hétérogène, faible en moyenne, constituée de petits houppiers peu serrés.
Forêt	Peuplement de bambous	Peuplement avec couvert libre relatif du bambou $\geq 50\%$.
Forêt	Plantation de Mahogany	Forêt avec couvert libre relatif du mahogany $\geq 75\%$. Cette essence se caractérise par la régularité et des houppiers bien individualisés.
Autres terres dotées de couvert arboré	Formation arborée avec habitations,	Formation arborée mitée par des habitations.
Autres terres dotées de couvert arboré	Formation arborée sur terrain agricole	Formation où la couverture arborée $\geq 10\%$. L'utilisation du sol est essentiellement agricole.
Autres terres boisées	Friche avec fort couvert de ligneux bas	Couvert forestier $< 10\%$ et couvert de ligneux bas $\geq 40\%$.
Autres terres boisées ou autres	Friche après bananeraies	Couvert forestier $< 10\%$, le couvert résiduel de l'ancienne parcelle de bananes doit être $< 40\%$ et sans intervention humaine depuis l'abandon.
Autres terres boisées ou autres	Friche après autre culture	Couvert forestier $< 10\%$, couvert par une autre culture $< 40\%$.
Autres terres boisées ou autres	Autres friches ou savane	Cette formation concerne les friches anciennes, les coupes rases de plus de 5 ans ou les ensembles avec couvert forestier $< 10\%$ et couvert de ligneux bas $< 40\%$.
Autres terres	Pelouse altimontaine	Formation basse altimontaine de hauteur inférieure à 5 m et couvert forestier $< 10\%$.

Superficies en fonction des différentes classes de végétation (IFN, 2008) :

Source : IFN, 2008	Superficie (ha)
Catégorie	2004
Mangrove	2 023
Forêt de plage	113
Forêt sèche basse	8 437
Forêt sèche haute	10 314
Forêt moyennement humide ou humide	22 435
Formation semi-arborée d'altitude	930
Peuplement de bambous	1 892
Peuplement de Mahogany	2 397
Total	48 540

Catégories de FRA 2010	Superficie (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Forêt	46.5	48.5	48.5	48.5
Autres terres boisées				ND
Autres terres	59.5	57.5	57.5	57.5
...dont dotées de couvert d'arbres		5	5	5
Eaux intérieures	4	4	4	4
TOTAL	110	110	110	110

On garde les données telles quelles pour 1990 car on ne peut pas extrapoler sur une si longue période (14 ans). On ne peut pas non plus faire de comparaison directe étant donné que les données de 1990 et celles des autres années ne proviennent pas de la même source et n'ont donc pas la même fiabilité.

Evolution des surfaces forestières gérées par l'ONF de 1997 à 2008:

Classification nationale	1997	2001	2011
	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)
Forêt domaniale du littoral	1934	2045	1827
Forêt départementale	1136	985	1313
Forêt départementalo-domaniale	9719	9722	9720
Mangrove	1840	1840	1857
Forêt du Conservatoire du Littoral sous gestion ONF	814	677	1269
Forêts privées	n.d	31231	32554

Systemes de gestion et fonctions principales des forêts publiques (2011):

Seuls un peu moins de 1 500 hectares sont dédiés à la production de bois, soit environ 10 %. Et ces peuplements de production, dans une île tropicale montagneuse, ont un rôle primordial dans la protection des sols, des eaux et des paysages.

A titre d'exemple, voici les différentes séries définies en 2008 :

Classe nationale	Superficie (ha)
	2011
Séries de production (et de protection des milieux et des paysages)	1 417
Série d'intérêt écologique général	2 420,5
Série d'intérêt écologique particulier	5 795,5
Série d'accueil du public	30,2
Surface relevant du Conservatoire du littoral	167,8
Surface de forêt dont l'aménagement est en cours	4 067
Surface du DPM (Mangroves)	1 840
Total	15 738

Classe nationale	Définition
Séries de production de la FDD	Production bois d'œuvre : mahogany, mahot bleu, etc.
Série d'intérêt écologique général de la FDD	Protection générale diffuse des milieux et des paysages (sols et eau)
Série d'intérêt écologique particulier de la FDD	Conservation de la biodiversité
Série d'accueil du public de la FDD	Forêt à usages multiples
Surface relevant du Conservatoire du littoral	Forêt à usages multiples

Il faut également noter que la Réserve Biologique Intégrale de la Montagne Pelée (2285 ha), créée en 2007, constitue une forêt dédiée à la conservation de la biodiversité. C'est un statut de protection fort reconnu au niveau international par l'IUCN. La création d'un réseau de réserves biologiques, représentatif de la diversité des milieux forestiers de l'île et complémentaire des autres espaces protégés, a été lancée en 2003 (échéance : 2020). Deux grandes RBI sont en cours de création en 2012 (Prêcheur Grand Rivière pour 758 ha, et les Pitons du Carbet pour 3842 ha).

Chapitre 1 : L'état actuel des ressources génétiques forestières

Diversité interspécifique et intra spécifique

Les types forestiers ci-dessous sont tirés de la nomenclature de l'UNESCO adaptée aux Petites Antilles par Fiard.J-P et Joseph.P.

Liste des principaux écosystèmes et des espèces caractéristiques de Martinique:

Principaux types forestiers	Cortège d'essence caractéristiques
Formation basse altimontaine	Ananas rouge montagne (<i>Pitcairnia spicata</i>), Thym montagne (<i>Tibouchina chamaecistus</i>), Fuschia montagne (<i>Chariantus sp.</i>), (<i>Schefflera attentuata</i>), Ananas jaune montagne (<i>Guzmania plumieri</i>)
Forêt ombrophile tropicale de montagne	Palmiste montagne (<i>Prestoea montana</i>), Bois rivière (<i>Chymaris cymosa</i>), Fougère arborescente (<i>Cytahea arborea</i>), Mangle grand bois (<i>Tovomitia plumieri</i>)
Forêt ombrophile tropicale submontagnarde d'horizon supérieur	Gommier blanc (<i>Dacryodes excelsa</i>), Bois côte (<i>Tapura latifolia</i>), Barak (<i>Pouteria pallida</i>), Caïmitier grand bois (<i>Micropholis guianensis</i>)
Forêt ombrophile tropicale submontagnarde d'horizon type	Magnolia (<i>Talauma dodecapetala</i>), Chataîgnier (<i>Sloanea sp.</i>), Gommier blanc (<i>Dacryodes excelsa</i>), Bois côte (<i>Tapura latifolia</i>),
Forêt ombrophile tropicale submontagnarde d'horizon inférieur	Bois rivière (<i>Chymaris cymosa</i>), Chataîgnier (<i>Sloanea sp.</i>), Pain d'épice (<i>Pouteria multiflora</i>), Corossol grand bois (<i>Guatteria caribaea</i>)
Forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale	Chataîgnier (<i>Sloanea sp.</i>), Bois rivière (<i>Chymaris cymosa</i>), Bois pistolet (<i>Guarea macrophylla</i>), Bois lélé (<i>Quararibaea turbinata</i>)
Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon supérieur	Balata (<i>Manilkara bidentata</i>), (<i>Andira inermis</i>), Galba (<i>Callophyllum calaba</i>), Laurier fine (<i>Ocotea leucoxylon</i>)
Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon type	Balata (<i>Manilkara bidentata</i>), Laurier fine (<i>Ocotea leucoxylon</i>), Caconnier (<i>Ormosia monosperma</i>), Bois pistolet (<i>Guarea glabra</i>), Bois d'ail (<i>Cassipourea guyanensis</i>)
Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur faciès type	Balata (<i>Manilkara bidentata</i>), Acomat franc (<i>Syderoxylon foetidissimum</i>), Bois d'inde (<i>Pimenta racemosa</i>), Courbaril (<i>Hymenea courbaril</i>)
Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur faciès xérique	Acomat franc (<i>Syderoxylon foetidissimum</i>), Bois citron (<i>Maytenus laevigata</i>), Gaïac (<i>Guaiacum officinale</i>), Bois de fer (<i>Krugiodendron ferreum</i>)
Formation lithophile	Raisinier bord de mer (<i>Coccoloba uvifera</i>), Poirier pays (<i>Tabebuia heterophylla</i>), Mancenillier (<i>Hippomane mancenilla</i>), Catalpa (<i>Thespesia populnea</i>). Végétation ligneuse au port d'arbrisseaux
Formation psammophile	Raisinier bord de mer (<i>Coccoloba uvifera</i>), Poirier pays (<i>Tabebuia heterophylla</i>), Mancenillier (<i>Hippomane mancenilla</i>), Catalpa (<i>Thespesia populnea</i>)
Mangrove	Palétuvier rouge (<i>Rhizophora mangle</i>), Palétuvier noir (<i>Avicennia germinans</i>), Palétuvier gris (<i>Conocarpus erectus</i>), Palétuvier blanc (<i>Languncularia racemosa</i>)

La liste des espèces d'arbres rencontrées en Martinique est disponible en annexe 1.

Les données de surface n'étant pas disponible pour la nomenclature précédente, les catégories ci-dessous sont tirée des cartographies IFN de 2008.

Principaux écosystèmes et leurs superficies:

Catégorie	Superficie (ha) 2004
Mangrove	2023
Forêt de plage	113
Forêt sèche basse	8437
Forêt sèche haute	10314
Forêt moyennement humide ou humide	22435
Formation semi-arborée d'altitude	930
Peuplement de bambous	1892

Peuplement de Mahogany	2397
Total	48540

Le programme "création d'un réseau de placettes permanentes en Martinique" :

Ce projet, à l'initiative de l'Université des Antilles et de la Guyane, a démarré en 2010 (programme tripartite : ONF-UAG-DEAL) et a pour objectif le suivi des dynamiques forestières en Martinique. L'objectif est de mettre en place une recherche pluri-disciplinaire, avec comme plateforme de travail un réseau de placettes permanentes en forêt.

La première phase du programme (installation physique des placettes et premiers inventaires) est couvert par un financement FEDER validée le 19 octobre 2010. Elle consiste en l'implantation physique d'une quarantaine de placettes permanentes rectangulaires d'une surface égale à 2 400 m² réparties sur tout le territoire de la Martinique, et suivant le réseau d'unités écosystémiques mis en place par les botanistes et phytogéographes J.-P. FIARD et Ph. JOSEPH. Commencé en février 2010, ce projet doit être achevé en 2013.

Liste des unités écosystémiques concernées :

Unités écosystémiques de référence	Stations	Types forestiers et stades d'évolution
VI – Crête du Morne Longpré	87 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale climacique faciès physiographiques
VII - Plateau du point 406	82 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale climacique type
VII - Plateau du point 406	82 bis (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale climacique type
I - Morne Citron (pente sud-ouest)	57 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon inférieur à horizon type, subclimacique
I - Morne Citron (pente sud-ouest)	29 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon inférieur à horizon type, subclimacique
V – Plateau Cocoyer	22 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon inférieur secondaire âgée, faciès vallicole avec réinstallation d'espèces du climax
VIII – Morne Jacob (Pentes inférieures)	81 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon inférieur subclimacique
VIII – Morne Jacob (Pentes inférieures)	83 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon inférieur subclimacique
VIII – Morne Jacob (Pentes inférieures)	80 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon inférieur subclimacique
VIII – Morne Jacob (Pentes inférieures)	86 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile sub-montagnarde tropicale d'horizon type, faciès de crête
IX - Plateau Clark, Plateau Concorde et Bois Concorde	92 (Thèse FIARD)	Forêt ombrophile submontagnarde tropicale subclimacique, faciès de versant sous le vent
IX - Plateau Clark, Plateau Concorde et Bois Concorde	90 JOSEPH et FIRAD	Forêt ombrophile submontagnarde tropicale subclimacique, faciès de versant sous le vent
V – Plateau Cocoyer	21 (Thèse FIARD)	Forêt ombro- sempervirente saisonnière tropicale d'horizon supérieure voire ombrophile sub-montagnarde tropicale secondaire âgée avec réinstallation d'espèces du climax
XVIII – Camp de Balata	P. JOSEPH	Forêt ombro- sempervirente saisonnière tropicale d'horizon supérieure voire ombrophile sub-montagnarde tropicale secondaire âgée avec réinstallation d'espèces du climax [une espèce invasive en forte progression (Funtumia elastica : Apocynaceae)]
III - Piton Etage	24 (Thèse FIARD)	Forêt ombro- sempervirente saisonnière tropicale secondaire avec éléments relictuels du climax
II –Morne Sainte Croix (pente nord) et vallée inférieure rivière Trois Bras	27 (Thèse FIARD)	Forêt ombro- sempervirente saisonnière tropicale subclimacique, faciès de crête
II –Morne Sainte Croix (pente nord) et vallée inférieure rivière Trois Bras	28 (Thèse FIARD)	Forêt ombro- sempervirente saisonnière tropicale subclimacique, faciès vallicole

II – Morne Sainte Croix (pente nord) et vallée inférieure rivière Trois Bras	9 (Thèse FIARD)	Forêt ombro- sempervirente saisonnière tropicale subclimacique, faciès vallicole
IV – Plateau de Terre-Rouge	70 (Thèse FIARD)	Forêt sempervirente (ombro- sempervirente) saisonnière tropicale d'horizon supérieur
III - Piton Etage	37 (Thèse FIARD)	Forêt sempervirente saisonnière faciès de crête
III - Piton Etage	34 (Thèse FIARD)	Forêt sempervirente saisonnière faciès de vallon, secondaire tardive (âgée) avec réinstallation des espèces du climax
XV – Caravelle (Sapeur Mineur, bassin alluvial, massif sud)	(Thèse JOSEPH)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur et de faciès xérique, secondaire
XVI - Montagne du Vauclin	(Thèse JOSEPH)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur et de faciès xérique, secondaire
XVII – Morne Aca	(Thèse JOSEPH)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur et de faciès xérique, secondaire
XIV – Ravine Saint-Pierre	(Thèse JOSEPH)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur et de faciès xérique, secondaire
XII – Morne caritan, Morne Joli Cœur	(Thèse JOSEPH)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur et de faciès xérique, secondaire avec des éléments relictuels du climax
XIII – Morne Manioc	(Thèse JOSEPH)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale d'horizon inférieur et de faciès xérique, secondaire avec des éléments relictuels du climax
XI – Morne des Pères / Bois* Michel	FIARD/ JOSEPH	Forêt sempervirente saisonnière tropicale et ombro- sempervirente saisonnière tropicale secondaire (quelques éco-unités avancées)
IV – Plateau de Terre-Rouge	5 (Thèse FIARD)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale secondaire d'horizon inférieur
X – Morne Gardier, Morne du Riz	72 (Thèse FIARD)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale secondaire d'horizon inférieur, faciès vallicole
X – Morne Gardier, Morne du Riz	72 bis (Thèse FIARD)	Forêt sempervirente saisonnière tropicale secondaire d'horizon type avec éléments relictuels de climax
IXX – Bois la Charles		Forêt sempervirente saisonnière tropicale type avec faciès ombro- sempervirents saisonniers
I - Morne Citron (pente sud-ouest)	63 (Thèse FIARD)	Forêt tropicale de basse montagne
XX - Mangrove Génipa		Mangrove alluvionnaire
XXI - Mangrove Baie des Anglais		Mangrove colluvionnaire

Ce projet prioritaire doit permettre un suivi sur le très long terme (> 30 ans) des milieux forestiers de la Martinique. A terme la Communauté scientifique et naturaliste devra prendre en main l'animation du réseau de façon à maintenir en permanence une dynamique de recherche sur cette plateforme de travail (l'ONF assurera en continu le rôle de conservateur des placettes).

Une fois constitué, le réseau de la Martinique sera lié aux 2 autres réseaux de placettes en Guadeloupe et en Guyane (association des trois départements français d'Amérique).

1.2 - Quelles sont les principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées pour une utilisation humaine dans le pays ? (Tableau 5)

Tableau 5 (essences actuellement utilisées)

Espèce	Locale (L) ou exotique (E)	Utilisations	Système de gestion	Superficie couverte par la gestion (ha)
Mahogany grandes feuilles - <i>Swietenia macrophylla</i>	E	Bois d'œuvre : ébénisterie fine	Forêts de production (initialement par plantation et aujourd'hui renouvelées par régénération naturelle)	2400
Mahot bleu - <i>Hibiscus elatus</i>	E	Bois d'œuvre	Forêts de production	< 10 ha
Pin Caraïbes - <i>Pinus Caribaeus</i>	E	Bois d'œuvre	Forêts de production	< 20 ha
Bois côte - <i>Tapura latifolia</i>	L	Bois d'œuvre : mât pour embarcation traditionnelle	Prélèvements ponctuels jusqu'en 2010 dans les forêts de production et autres forêts secondaires sans protection forte	-

Listes des essences anciennement utilisées pour leur bois (bois d'œuvre) et qui sont maintenus dans les peuplements de production :

Conditions humides ou moyennement humides

- Le **bois rivière** (*Chimarrhis cymosa* - Rubiacée - héliophile tolérant) est très présent naturellement et facile à maintenir. Le bois était utilisé en menuiserie courante et en parquet mais n'est pas de tout premier ordre ;
- Le **bois blanc** (*Simarouba amara* - Simaroubacée - héliophile) est très commun. Son bois tendre et léger sert à la menuiserie d'intérieur ;
- Le **bois côte*** (*Tapura latifolia* - Dichapétalacée - hélio-sciaphile), dont le bois lourd, dur et élastique sert principalement à la confection des mâts de yoles ;
- Le **laurier rose** (*Podocarpus coriaceus* - Podocarpacee - semi-héliophile qui supporte bien l'ombrage) donne un bois au grain fin utilisé en menuiserie et en ébénisterie, et se travaille facilement ;
- Le **mahot bleu** ou **hibiscus** (*Hibiscus elatus* - Malvacée), à croissance rapide dont le bois foncé, de premier choix, est très apprécié. La productivité est la meilleure dans les cuvettes, en bord de ravine et sur les sols profonds où les ressources en eau sont abondantes. Il est assez sensible au vent (courbure). A utiliser avec parcimonie car ce n'est pas une essence locale ;
- Le **gommier blanc** (*Dacryodes excelsa* - Burséracée - hélio-sciaphile), arbre de très grandes dimensions, produit un bois apprécié pour la menuiserie et la charpente. Cependant, la "gomme" du bois encrasse les lames des scies ;
- Le **magnolia** (*Talauma dodecapetala* - Burséracée - hélio-sciaphile). Par endroit la régénération est aussi abondante que celle du bois blanc et du bois rivière. Son bois était autrefois utilisé.
- Le **pain d'épice** (*Pouteria multiflora* - Sapotacée - hélio-sciaphile). Grand arbre au bois très dense et au grain fin utilisé pour la construction et l'ébénisterie. Cette essence préfère les fonds de vallons.

- L'**abricotier pays** (*Mammea americana* - Clusiacée), fruitier souvent introduit en bordure de route forestière. Son bois est utilisé en charpenterie. A utiliser avec parcimonie car ce n'est pas une essence locale.

Conditions de station plus sèches dans la série mésophile

- Le **courbaril*** (*Hymenaea courbaril* - Caesalpiniacée - semi-héliophile mais supporte bien l'ombrage), mais uniquement la provenance "Guyane", est une essence relativement plastique. Cependant, il vaut mieux éviter de le mettre sur les stations les plus humides. C'est un des bois les plus recherchés ;
- Le **bois de rose*** (*Cordia alliodora* - Boraginacée - héliophile) est plastique comme le courbaril (l'écotype "Guyane"). Son bois se travaille facilement et à de nombreuses utilisations. Il est actuellement très utilisé (importations) pour les nouveaux mobiliers (épurés).
- Le **caconnier rouge*** (*Ormosia monosperma* - Fabacée - semi-sciaphile). Le bois jaune clair est utilisé dans d'autres îles pour la petite charpente, la menuiserie d'intérieur ou le parquet. Le grain est grossier. La croissance s'approche de celle du MGF ;
- Le **bois pistolet*** (*Guarea macrophylla* - Méliacée - héliosciaphile). Son bois était autrefois très recherché aussi bien pour la construction que pour la menuiserie et l'ébénisterie. Cette essence est une des plus intéressantes sur les stations les plus sèches ;
- Le **bois jaune*** (*Aniba bracteata* - Lauracée - héliosciaphile) fournit un bois satiné au grain assez fin, utilisé dans la construction (dont marine) et la menuiserie. Le premier choix sert pour l'ébénisterie. Cet arbre atteint maximum 15 m de hauteur ;
- Le **bois-noyer*** (*Zanthoxylum flavum* - Rutacée - héliophile mais tolère l'ombrage) donne un bois lourd au grain fin, très recherché (surexploitation) et utilisable aussi bien en menuiserie qu'en ébénisterie.

(*) : essences pour lesquelles des essais de recherche ont été menés en Martinique.

1.3 - Quelles sont les principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées ou reconnues pour services environnementaux dans le pays ? (Tableau 6)

Compte tenu des conditions topographiques et climatiques particulières de l'île de la Martinique, toutes les essences citées dans la partie précédente (1.2) jouent toutes un rôle de conservation des eaux et des sols. La couverture forestière, quelle qu'elle soit dans un premier temps en termes de structure et de composition (hors espèces exotiques envahissantes), est le meilleur outil de protection.

Espèces produites en pépinière ONF pour les projets de restauration écologique (ceinture verte, corridors écologique, restructuration, etc.) :

Espèces	Locale (L) ou exotique (E)
Bois d'Inde - <i>Pimenta racemosa</i>	L
Catalpa - <i>Thespesia populnea</i>	L
Galba - <i>Calophyllum calaba</i>	L
Génipa - <i>Genipa americana</i>	L
Gommier rouge - <i>Bursera simaruba</i>	L
Mahogany petites feuilles - <i>Swietenia mahagoni</i>	E
Mapou gris - <i>Pisonia fragrans</i>	L
Olivier bord de mer - <i>Bontia daphnoides</i>	L
Poirier pays - <i>Tabebuia heterophylla</i>	L
Raisinier bord de mer - <i>Coccoloba uvifera</i>	L
Acomat - <i>Sideroxylon foetidissimum</i>	L
Mancenillier - <i>Hippomane mancinella</i>	L
Lépiné blanc - <i>Zanthoxylum caribaeum</i>	L
Mangle médaille - <i>Pterocarpus officinalis</i>	L

Espèces rares et menacées qui devront être produites dans le cadre de projets d'enrichissement (restauration et conservation de la biodiversité) :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Famille	Abondance	Espèce protégée
Acacia rivière*	<i>Zygia latifolia</i>	Leg.Mimosoideae	RR	oui
Acajou pays	<i>Cedrela odorata</i>	Meliaceae		
Acomat franc	<i>Sideroxylon foetidissimum</i>	Sapotaceae	RR	oui
Balata	<i>Manilkara bidentata</i>	Sapotaceae	R	
Bois bracelet*	<i>Jacquinia amillaris</i>	Theophrastaceae	AR	
Bois de fer	<i>Krugiodendron ferreum</i>	Rhamnaceae		
Bois de Rose	<i>Cordia alliodora</i>	Boraginaceae		
Bois d'ébène vert	<i>Rochefortia spinosa</i>	Boraginaceae	RR	oui
Bois d'Inde	<i>Pimenta racemosa</i>	Myrtaceae		
Bois grillé*	<i>Eugenia tapacumensis</i>	Myrtaceae	R	
Bois noyau	<i>Prunus pleuradenia</i>	Rosaceae	RR	oui
Bois noyer	<i>Zanthoxylum flavum</i>	Rutaceae		
Bois pelé	<i>Myrcianthes fragrans</i>	Myrtaceae	R	
Canelle-bois*	<i>Canella winterana</i>	Canellaceae	RR	oui
Coco caret	<i>Myrciaria floribunda</i>	Myrtaceae		
Courbaril	<i>Hymenaea courbaril</i>	Leg. Caesalpinoideae	AR	
Cré-cré petites feuilles*	<i>Tetrazygia angustifolia</i>	Melastomataceae	RR	oui
Gaiac	<i>Guaiacum officinale</i>	Zygophyllaceae	RR	oui
Galba*	<i>Callophyllum calaba</i>	Clusiaceae		
Genipa*	<i>Genipa americana</i>	Rubiaceae		
Grand cosmaya*	<i>Crateva tapia</i>	Capparaceae	RR	
Murier Pays*	<i>Maclura tinctoria</i>	Moraceae		oui
Olivier grand bois	<i>Buchenavia tetrphylla</i>	Combretaceae	R	
Palmier à balai*	<i>Coccothrinax barbadensis</i>	Arecaceae		
Petit boui	<i>Sideroxylon obovatum</i>	Sapotaceae		
Prune bord de mer	<i>Cassine xylocarpa</i>	Celastraceae		
Zyeux à crabes	<i>Cupania americana</i>	Sapindaceae	RR	oui
Zyeux à crabes	<i>Cupania triquetra</i>	Sapindaceae	RR	oui
Prune bord de mer*	<i>Ximena americana</i>	Olacaceae		
Ti-bonbon*	<i>Crossopetalum rhacoma</i>	Celastraceae	RR	

Abondance (d'après FIARD J.P.):

NR non retrouvé

RR rarissime (moins de 50 individus observés)

TR très rare

R rare (entre 50 et 500 individus)

AC assez commun (plusieurs milliers d'individus)

* Non présente dans le catalogue des semenciers

Liste des essences du catalogue des semenciers (espèces dont au moins un semencier a été localisé sur le terrain) :

Nom Latin	Essence
<i>Acacia muricata</i>	Tendre à Caillou
<i>Aiphanes minima</i>	Choux Piquant
<i>Allophyllus psilospermus</i>	Café Jaune
<i>Amyris elimifera</i>	Bois Flambeau
<i>Andira inermis</i>	Angelin
<i>Andira sapindoïdes</i>	Angelin
<i>Aniba bracteata</i>	Laurier Jaune
<i>Antirhea coriacea</i>	Mapou Noir
<i>Beilshmiedia pendula</i>	Laurier Avocat
<i>Blepharocalyx eggersii</i>	Cerise Montagne
<i>Brosymum alicastrum</i>	Ti Bui Bâtard
<i>Buchenavia tetraphylla</i>	Bois Gri-Gri
<i>Bunchosia sp</i>	Café Bois
<i>Bursera simaruba</i>	Gommier Rouge
<i>Buxus subcolum naris</i>	Buis Pays
<i>Byrsonima spicata</i>	Bois Tan
<i>Calophyllum calaba</i>	Galba
<i>Calytranthes fasciculata</i>	Bois Basse Rouge
<i>Canella winterana</i>	Bois Cannelle
<i>Capparis cynophallophora</i>	Bois Noir
<i>Capparis hastata</i>	Pois Mabouya
<i>Casearia decandra</i>	Jaune d'Oeuf
<i>Casearia tremula</i>	Sapotille diable
<i>Cassine xylocarpa</i>	Prune Bord de Mer
<i>Cecropia peltata</i>	Bois Canon
<i>Cedrela odorata</i>	Acajou Pays
<i>Chimarrhis cymosa</i>	Bois Rivière
<i>Chionanthus compactus</i>	Bois de Fer Blanc
<i>Chiopne venosa</i>	Grand Branda
<i>Chrysobalanus cuspidatus</i>	Z'icaque Grand Bois
<i>Cinnamomum elongatum</i>	Laurier Cannelle
<i>Coccoloba swartzii</i>	Bois Rouge
<i>Cordia alliodora</i>	Cypre
<i>Cordia collococca</i>	Mapou Rivière
<i>Cordia reticulata</i>	Mahot Siffleur
<i>Cupania americana</i>	Zyeux Crabe Rond
<i>Cupania triquetra</i>	Z'yeux Crabe Carré
<i>Cytheraxylum fruticosum</i>	Cotelette
<i>Dacryodes excelsa</i>	Gommier Blanc
<i>Daphnopsis caribaea</i>	Mahot piment
<i>Drypetes dussii</i>	Bois Moussara Grosses Graines
<i>Drypetes glauca</i>	Bois Moussara
<i>Duranta stenostachya</i>	Vanillier Marron
<i>Dussia martinicensis</i>	Pommier
<i>Erythrina corallodendron</i>	Immortel
<i>Erythrina poepigiana</i>	Erythrine
<i>Erythroxylum havanense</i>	Cerisier Bâtard
<i>Erythroxylum squamatum</i>	Bois Grive
<i>Eugenia confusa</i>	Merisier Bois
<i>Eugenia dominicensis</i>	Goyavier Bâtard Ferrugineux

<i>Eugenia duchassaingiana</i>	Tété Nègresse
<i>Eugenia gyrosperma</i>	Cerisier Montagne
<i>Eugenia oerstedaena</i>	Merisier Rameaux Rouge
<i>Eugenia pseudopsidium</i>	Bois Plié - Goyavier Bâtard
<i>Eugenia tapacumensis</i>	Bois Grillé
<i>Eugenia trinervia</i>	Grand Merisier
<i>Exostemma sanctae-luciae</i>	Tabac Montagne
<i>Exothea paniculata</i>	Savonnier Bâtard
<i>Faramea occidentalis</i>	Bois flèche
<i>Forestiera rhamnifolia</i>	Graines Bleues Bâtard
<i>Garcinia umilis</i>	Abricotier Bâtard
<i>Genipa americana</i>	Genipa
<i>Geonoma martinicensis</i>	Canne Grand Bois
<i>Graffenriedia latifolia</i>	Grand Crécré
<i>Guaiacum officinale</i>	Gaïac
<i>Guarea glabra</i>	Bois Pistolet
<i>Guarea kunthiana</i>	Bois Pistolet Grosses Feuilles
<i>Guarea macrophylla</i>	Bois Pistolet
<i>Guateria caribaea</i>	Corossolier Grand Bois
<i>Guazuma tomentosa</i>	Bois Orme Poilu
<i>Guazuma ulmifolia</i>	Bois de l'Orme
<i>Gyminda latifolia</i>	Graines Bleues Bâtard
<i>Hedyosmum arborescens</i>	Bois Citron
<i>Heliconia caribaea</i>	Balisier
<i>Hirtella triandra</i>	Z'icaque poilu
<i>Homalium racemosum</i>	Acomat Bâtard
<i>Hura crepitans</i>	Sablier
<i>Hyeromina laxiflora</i>	Bois d'amande
<i>Hymenea courbaril</i>	Courbaril
<i>Ilex nitida</i>	Graines Vertes
<i>Ilex sideroxyloïdes</i>	Bois Citronnier
<i>Ixora ferrea</i>	Bois Baguette
<i>Krugiodendron fereum</i>	Bois Fer Ti Feuille
<i>Licania leucocephala</i>	Bois Diable Rivière
<i>Licania ternatensis</i>	Bois Diable
<i>Licaria sericea</i>	Bois à Pian
<i>Lonchocarpus pentaphyllus</i>	Savonette Grands Bois
<i>Lonchocarpus violaceus</i>	Bois Savonette
<i>Maclura tinctoria</i>	Murier Pays
<i>Mammea americana</i>	Abricotier Pays
<i>Manilkara bidentata</i>	Balata
<i>Margaritaria nobilis</i>	Bois 1000 Branches
<i>Maytenus guianensis</i>	Café Bois Gd Bois
<i>Maytenus laevigata</i>	Bois Citron
<i>Meliosma herbertii</i>	Bois de 7 Ans
<i>Miconia trichotoma</i>	Crécré Rouge
<i>Myrcia citrifolia var imrayana</i>	Merisier Ti Feuille
<i>Myrcia fallax</i>	Goyavier Bâtard Rouge
<i>Myrcia leptoclada</i>	Bois Guépois
<i>Myrcianthes fragrans</i>	Bois Pelé
<i>Myrciaria floribunda</i>	Coco Carette
<i>Nectandra coriacea</i>	Laurier Fine Bois Sec
<i>Neolaugeria resinosa</i>	Bois de Fer Blanc Montag
<i>Ochroma pyramidale</i>	Bois Flôt

<i>Ocotea cernua</i>	Bois Négresse
<i>Ocotea coriacea</i>	Laurier Fine Bois Sec
<i>Ocotea dominicana</i>	Laurier Gombo
<i>Ocotea eggersiana</i>	Laurier Noir
<i>Ocotea leucoxylon</i>	Laurier Fine Grand Bois
<i>Ocotea martinicensis</i>	Laurier Bord de Mer
<i>Ocotea membranacea</i>	Bois Doux
<i>Ocotea patens</i>	Laurier Gros Graine
<i>Ormosia monosperma</i>	Caconnier Rouge
<i>Oxandra lauriflora</i>	Bois de l'An
<i>Picrasma excelsa</i>	Bois Amer
<i>Pimenta racemosa</i>	Bois d'Inde
<i>Piscidia cartagenensis</i>	
<i>Pisonia fragrans</i>	Mapou
<i>Plinia pinata</i>	Bois Muscade
<i>Podocarpus coriaceus</i>	Laurier Rose Montagne
<i>Pouteria dussiana</i>	Pain d'Epice
<i>Pouteria guyanensis</i>	Caïmitier-Bois
<i>Pouteria pallida</i>	Balata Chien
<i>Pouteria semecarpifolia</i>	Contrevent
<i>Protium attenuatum</i>	Bois l'Encens
<i>Prunus pleuradenia</i>	Bois Noyau
<i>Quararibea turbinata</i>	Bois Lélé
<i>Randia nitida</i>	Petit Coco des Mornes
<i>Rhyticocos amara</i>	Petit Coco
<i>Rocheportia cuneata</i>	Bois Vert
<i>Rondeletia martinicensis</i>	Résolu Poilu
<i>Rudgea citrifolia</i>	Café Montagne
<i>Sapium caribaeum</i>	Bois la Glu
<i>Schaeferia frutescens</i>	Graines Rouges
<i>Schoepfia schreberi</i>	
<i>Sideroxylon foetidissimum</i>	Acomat Franc
<i>Sideroxylon obovatum</i>	Petit Boui
<i>Simaruba amara</i>	Bois Blanc
<i>Sloanea berteriana</i>	Chataïgner Petit Coco
<i>Sloanea caribaea</i>	Acômat Boucan
<i>Sloanea dentata</i>	Chatâgner Gde Feuille
<i>Sloanea dussii</i>	Chataïgner Petit Coco Poilu
<i>Sloanea massoni</i>	Chataïgner Petite Feuille
<i>Sterculia caribaea</i>	Mahot Cochon
<i>Stylogyne lateriflora</i>	Aralie Zabricot
<i>Styrax glaber</i>	Bois Madame - Laurier orange
<i>Switenia macrophylla</i>	Mahogany Grande Feuille
<i>Switenia mahagony</i>	Mahogany Petite Feuille
<i>Symplocos martinicensis</i>	Graines Bleues
<i>Tabebuia pallida</i>	Poirier
<i>Talauma dodecapetala</i>	Magnolia
<i>Tapura latifolia</i>	Bois Côte
<i>Tovomita plumieri</i>	Palétuvier Grans Bois
<i>Trichilia pallida</i>	Châtaïgner Noir
<i>Turpinia occidentalis</i>	Bois Pileri
<i>Vitex divaricata</i>	Bois Lézard
<i>Xylosma martinicense</i>	Bois Capitaine
<i>Zanthoxylum caribaeum</i>	Lépineux Blanc

<i>Zanthoxylum flavum</i>	Bois Noyer
<i>Zanthoxylum martinicense</i>	Lépineux
<i>Zanthoxylum monophyllum</i>	Lépineux Jaune
<i>Zanthoxylum spinifex</i>	Bois à Piano
	Bois Genou

1.4 - Liste des espèces d'arbres et autres végétaux forestiers endémiques de Martinique ou des Petites Antilles :

Voici ci-dessous la liste (provisoire) des espèces d'intérêt éco-régional. Ce travail a été réalisé dans le cadre de la phase I du REDOM (création d'un réseau écologique dans les DOM - commande du Ministère en charge de l'environnement).

Ce tableau indique aussi la rareté, si les espèces sont protégées, et le classement international (IUCN).

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Endémisme	Rareté	Espèces protégées localement	Catégorie IUCN
Anacardaceae	<i>Comocladia undulata</i>		Martinique	Très rare		
Annonaceae	<i>Guatteria caribea</i>	Corrosol grand bois		Commun		
Aquifoliaceae	<i>Ilex dioica</i>	Citronnier montagne	Petites Antilles	Rare		
Aquifoliaceae	<i>Ilex nitida</i>	Bois-citron		Très rare		
Araceae	<i>Anthurium lanceolatum</i>	Petite siguine	Martinique	Rare		
Araceae	<i>Geonoma dussiana</i>	Coco-macaque	Petites Antilles	Rare		
Araceae	<i>Philodendron dussi</i>		Martinique	Très rare		
Araliaceae	<i>Oreopanax dussii</i>	Bois-flot	Petites Antilles	Rare		
Araliaceae	<i>Oreopanax ramosissimus</i>		Martinique	Très rare		
Araliaceae	<i>Schefflera urbaniana</i>	Aralie	Martinique	Rare		Vulnérable
Arecaceae	<i>Aiphanes minima</i>	Chou-piquant	Martinique	Très rare		
Arecaceae	<i>Coccothrinax barbadensis</i>	Latanier		Très rare		
Arecaceae	<i>Euterpe dominicana</i>	Palmiste	Petites Antilles	Rare		
Arecaceae	<i>Rhyticocos amara</i>	Ti-coco	Petites Antilles	Très rare	Oui	
Asclepiadaceae	<i>Metastelma martinicensis</i>		Martinique	Très rare		
Asteraceae	<i>Eupatorium medullosum</i>		Martinique	Rare		
Avicenniaceae	<i>Avicennia schauerana</i>	Mangle blanc		Rare		
Bombacaceae	<i>Quararibea turbinata</i>	Bois-lélé		Rare		
Boraginaceae	<i>Cordia alliodora</i>	Cypre		Rare		
Boraginaceae	<i>Rochefortia spinosa</i>	Bois-vert		Très rare	Oui	
Bromeliaceae	<i>Aechmea reclinata</i>		Martinique	Très rare		
Bromeliaceae	<i>Aechmea serrata</i>	Ananas sauvage	Martinique	Rare	Oui	
Bromeliaceae	<i>Pitcairna spicata</i>	Ananas rouge montagne	Martinique	Commun		Vulnérable
Burseraceae	<i>Dacryodes excelsa</i>	Gommier blanc		Commun		
Burseraceae	<i>Protium attenuatum</i>	Bois L'encens	Petites Antilles	Rare		
Buxaceae	<i>Buxus columnaris</i>	Buis	Martinique	Rare		En danger critique d'extinction
Caesalpinaceae	<i>Hymenaea courbaril</i>	Courbaril		Rare		
Canellaceae	<i>Canella winterana</i>	Bois-cannelle		Très rare	Oui	
Celastraceae	<i>Maytenus guianensis</i>	Café-bois		Rare		
Chrysobalanaceae	<i>Hirtella triandra</i>	Zicaque poilu		Très rare		
Clusiaceae	<i>Clusia mangle</i>	Mangle-montagne	Petites Antilles	Rare		
Clusiaceae	<i>Clusia plukenetii</i>	Aralie rose	Petites Antilles	Très rare		En danger
Combretaceae	<i>Buchenavia tetraphylla</i>	Bois gliGli		Rare		
Convolvulaceae	<i>Operculina leptoptera</i>		Martinique	Très rare		
Dichapetalaceae	<i>Tapura latifolia</i>	Bois côte	Petites Antilles	Commun		En danger critique d'extinction
Elaeocarpaceae	<i>Sloanea caribaea</i>	Acomat boucan		Rare		
Elaeocarpaceae	<i>Sloanea dentata</i>	Châtaignier grandes feuilles	Petites Antilles	Commun		
Elaeocarpaceae	<i>Sloanea dussii</i>	Châtaignier petit-coco	Petites Antilles	Rare	Oui	En danger critique

						d'extinction
Elaeocarpaceae	<i>Sloanea massoni</i>	Châtaignier petites feuilles	Petites Antilles	Commun		
Euphorbiaceae	<i>Drypetes dussi</i>	Bois-moussara	Martinique	Rare		
Euphorbiaceae	<i>Drypetes serrata</i>		Petites Antilles	Rare		
Euphorbiaceae	<i>Hyeronima laxiflora</i>	Bois d'Amande		Très rare	Oui	
Euphorbiaceae	<i>Phyllanthus megapodus</i>	En-bas-feuille	Petites Antilles	Très rare		En danger critique d'extinction
Euphorbiaceae	<i>Phyllanthus mimosoides</i>	Bâtard de fougère	Petites Antilles	Très rare		
Euphorbiaceae	<i>Phyllanthus ovatus</i>	Poiret	Petites Antilles	Rare		
Fabaceae	<i>Andira inermis</i>	Angelin		Rare		
Fabaceae	<i>Andira sapindoides</i>		Petites Antilles	Rare		
Fabaceae	<i>Pterocarpus officinalis</i>	Mangle médaille		Très rare		
Flacourtiaceae	<i>Xylosma buxifloium</i>	Atrappe-sot		Très rare	Oui	
Flacourtiaceae	<i>Xylosma martinicense</i>	Bois-capitaine	Petites Antilles	Commun		Vulnérable
Gesneriaceae	<i>Besleria lanceolata</i>	Outi grand bois	Martinique	Rare		
Lauraceae	<i>Aniba ramageana</i>	Laurier falaise	Petites Antilles	Très rare	Oui	Vulnérable
Lauraceae	<i>Cinnamomum falcatum</i>		Petites Antilles	Rare		
Lauraceae	<i>Licaria sericea</i>	Bois à pian	Petites Antilles	Très rare		En danger
Lauraceae	<i>Ocotea imrayana</i>		Petites Antilles	Très rare		
Lauraceae	<i>Ocotea martinicensis</i>	Laurier mangle	Petites Antilles	Rare		
Lobeliaceae	<i>Lobelia conglobata</i>		Martinique	Rare		
Magnoliaceae	<i>Talauma dodecapetala</i>	Magnolia	Petites Antilles	Commun		En danger critique d'extinction
Maranthaceae	<i>Calathea martinicensis</i>		Martinique	Très rare		
Melastomataceae	<i>Chariantus nodosus</i>	Fuschia-montagne	Martinique	Rare		Vulnérable
Melastomataceae	<i>Chariantus purpureus</i>	Crécré rouge	Petites Antilles	Très rare		
Melastomataceae	<i>Clidemia latifolia</i>	Crécré rouge-montagne	Martinique	Très rare		
Melastomataceae	<i>Miconia cornifolia</i>	Crécré savanne	Petites Antilles	Rare		
Melastomataceae	<i>Miconia martinicensis</i>	Crécré montagne	Petites Antilles	Rare		
Melastomataceae	<i>Tetrazygia angustifolia</i>	Crécré-Petite feuille		Très rare	Oui	
Meliaceae	<i>Cedrela odorata</i>	Acajou rouge		Rare		
Meliaceae	<i>Guarea macrophylla</i>	Bois-pistolet		Rare		Vulnérable
Mimosaceae	<i>Calliandra slaneae</i>	Pompon rouge	Petites Antilles	Très rare		
Mimosaceae	<i>Inga martinicensis</i>	Pois doux montagne	Petites Antilles	Rare		Vulnérable
Mimosaceae	<i>Zygia latifolia</i>	Acacia-rivière		Très rare	Oui	
Monimiaceae	<i>Siparuna glabrescens</i>	Bois citron	Petites Antilles	Rare		En danger critique d'extinction
Moraceae	<i>Maclura tinctoria</i>	Mûrier pays		Rare	Oui	
Myrsinaceae	<i>Ardisia magdalenae</i>	Bois-chique	Martinique	Très rare		En danger
Myrsinaceae	<i>Cybianthus dussii</i>	Caca-ravet	Martinique	Très rare		
Myrsinaceae	<i>Stylogyne canaliculata</i>	Bois-chique	Petites Antilles	Rare		
Myrtaceae	<i>Calyptanthes elegans</i>	Bois-Ti feuilles	Petites Antilles	Rare		En danger
Myrtaceae	<i>Eugenia chrysobalanaoides</i>	Grosse Merise	Petites Antilles	Très rare		En danger
Myrtaceae	<i>Eugenia dominigensis</i>	Goyavier bâtard grand bois		Très rare		
Myrtaceae	<i>Eugenia gryposperma</i>	Cerise montagne	Martinique	Très rare	Oui	Vulnérable
Myrtaceae	<i>Eugenia hodgei</i>		Petites Antilles	Rare		En danger critique d'extinction
Myrtaceae	<i>Eugenia tapacumensis</i>	Bois grillé		Rare		
Myrtaceae	<i>Eugenia trinitatis</i>		Petites Antilles	Très rare		
Myrtaceae	<i>Myrcia martinicensis</i>	Bois de basse blanc	Martinique	Rare		En danger critique d'extinction
Nyctaginaceae	<i>Pisonia suborbiculata</i>	Petit mapou	Petites Antilles	Rare		
Oleacea	<i>Chionanthus dussii</i>	Acomat pays	Petites Antilles	Très rare		
Poaceae	<i>Athrostylidium obtusatum</i>	Calumet montagne	Martinique	Commun		
Polygonaceae	<i>Coccoloba caravellae</i>	Raisinier Grande feuille	Martinique	Rare		Vulnérable
Rhamnaceae	<i>Colubrina elliptica</i>	Bois mabi		Très rare	Oui	
Rhamnaceae	<i>Krugiodendrum ferreum</i>	Bois de fer		Commun		
Rosaceae	<i>Prunus pleuradenia</i>	Bois-noyau	Petites Antilles	Très rare	Oui	En danger
Rubiaceae	<i>Genipa americana</i>	Génipa		Rare		
Rubiaceae	<i>Palicourea martinicensis</i>		Martinique	Très rare		
Rubiaceae	<i>Psychotria pleeana</i>	Résolu montagne	Petites Antilles	Très rare		En danger
Rubiaceae	<i>Rondeletia martinicensis</i>	Résolu montagne	Martinique	Rare		En danger critique d'extinction

Rubiaceae	<i>Rondeletia parviflora</i>	Résolu montagne	Petites Antilles	Rare		En danger critique d'extinction
Rutaceae	<i>Zanthoxylum flavum</i>	Bois noyer		Rare		
Sabiaceae	<i>Meliosma herbertii</i>	Bois de sept ans		Très rare	Oui	
Sapindaceae	<i>Cupania americana</i>	Zyeux à crabe		Très rare	Oui	
Sapindaceae	<i>Cupania triquetra</i>	Zyeux à crabe		Très rare	Oui	
Sapotaceae	<i>Manilkara bidentata</i>	Balata		Rare		
Sapotaceae	<i>Pouteria pallida</i>	Barac	Petites Antilles	Commun		En danger
Sapotaceae	<i>Pouteria semecarpifolia</i>	Contrevent	Petites Antilles	Rare		Vulnérable
Sapotaceae	<i>Sideroxylon foetidissimum</i>	Acomat franc		Très rare	Oui	
Sapotaceae	<i>Sideroxylon obovatum</i>	Petit bri		Rare		
Simaroubaceae	<i>Picrasma excelsa</i>	Bois amer		Très rare	Oui	
Sterculiaceae	<i>Sterculia caribea</i>	Mahot Cochon	Petites Antilles	Commun		
Styracaceae	<i>Styrax glaber</i>	Laurier orange	Petites Antilles	Rare		
Theaceae	<i>Freziera cordata</i>	Bois d'épices	Petites Antilles	Très rare		Vulnérable
Theaceae	<i>Ternstroemia elliptica</i>	Bois l'épreuve	Petites Antilles	Très rare	Oui	En danger
Theaceae	<i>Ternstroemia oligostemon</i>	Bois vert	Petites Antilles	Très rare		En danger critique d'extinction
Verbenaceae	<i>Duranta stenostachya</i>	Vanillier marron	Petites Antilles	Rare		En danger critique d'extinction
Verbenaceae	<i>Vitex divaricata</i>	Bois-lézard		Rare		
Zygophyllaceae	<i>Guaiaacum officinale</i>	Gaïac		Très rare	Oui	En danger

1.5 - Liste des espèces considérées en danger en Martinique

Il s'agit de toutes les espèces rares et très rares du tableau précédent (point 1.4). En complément, voici l'arrêté de protection des espèces végétales de Martinique, datant de 1988.

3 mars 1989

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 2857

ARRÊTÉ DU 26 DÉCEMBRE 1988 RELATIF À LA LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES EN RÉGION MARTINIQUE

NOR : PRME8861201A

Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt, le ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, porte-parole du Gouvernement, et le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'Environnement,

Vu la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature, notamment ses articles 3 et 4;
Vu le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris pour son application, et concernant la protection de la flore et de la faune sauvages du patrimoine naturel français ;
Vu l'avis du Conseil national de la Protection de la Nature,

ARRETEMENT :

Article premier - Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Martinique, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage, ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante de fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

Phanérogames angiospermes

1 - Monocotylédones :

<i>Acrocomia aculeata</i> (Jacq.) Lodd.	Glouglou.
<i>Aechmea serrata</i> (L.) Mez.	
<i>Elleanthus cephalotus</i> Garay et Sweet.	
<i>Elleanthus dussii</i> Cogn.	
<i>Geonoma pinnatifrons</i> Willd.	Aile à ravet.
<i>Geonoma undata</i> Klotzsch.	Aile à ravet.
<i>Oncidium altissimum</i> (Jacq.) Sw.	
<i>Oncidium cebolleta</i> (Jacq.) Sw.	
<i>Oncidium jacquianum</i> Garay et Stacy.	
<i>Oncidium leiboldii</i> Rebb. f.	
<i>Oncidium wydleri</i> Rebb. f.	Papillon végétal.
<i>Rhyticocos amara</i> (Jacq.) Becc.	Ti-coco.
<i>Vanilla pleei</i> Portères.	Vanille de Martinique.

2 - Dicotylédones :

<i>Aciotis martinicensis</i> (Naud.) Urb.	Petite herbe à mouche.
<i>Ammania coccinea</i> Rottb.	
<i>Aniba ramageana</i> Mez.	Laurier-falaise.
<i>Canella winterana</i> (L.) Gaertn.	Bois cannelle.
<i>Capparis coccolobaefolia</i> Mart.	Mabouya ferrugineux.
<i>Chlorophora tinctoria</i> (L.) Gaud.	Mûrier pays.
<i>Colubrina elliptica</i> (Sw.) Brizicky et Stern.	Bois mabi.
<i>Cupania americana</i> L.	Zyeux à crabes.
<i>Cupania triquetra</i> LC. Rich.	Caconnier rouge.
<i>Eugenia gyrosperma</i> Kr. et Urb.	Cerise-montagne.
<i>Forestiera segregata</i> (Jacq.) Kr. et Urb.	
<i>Guaiacum officinale</i> L.	Gaïac.
<i>Hieronyma caribaea</i> Urb.	Bois d'amande.
<i>Mastichodendron foetidissimum</i> (Jacq.) Cronq.	Acomat.
<i>Meliosma herbartii martinicensis</i> .	Bois de sept ans.
<i>Rolfe</i> var. Kr. et Urb.	
<i>Picrasma antillana</i> (Eggers) Urb.	Bois amer.

<i>Polygala antillensis</i> Chodat.	Estrée de Saint-Pierre.
<i>Prockia crucis</i> L.	
<i>Prunus dussii</i> Kr. et Urb.	Bois noyau.
<i>Rocbefortia cuneata</i> Sw.	Bois vert.
<i>Sloanea dussii</i> Urb.	Châtaignier petit coco.
<i>Sophora tomentosa</i> L.	Haricot bâtard.
<i>Tanaecium crucigerum</i> Seem.	Liane à barriques.
<i>Ternstroemia elliptica</i> Sw.	
<i>Ternstroemia obovatis</i> Rich.	
<i>Tetrazygia angustifolia</i> (Sw.) DC.	Cré-cré petites feuilles.
<i>Turpintia occidentalis</i> (Sw) G. Don.	Bois pilori.
<i>Xylosma buxifolium</i> A. Gray.	Attrape-sot.
<i>Zygia latifolia</i> (L.) Fawc. et Rendl.	Acaccia rivière.

Art. 2 - Le directeur de la Protection de la Nature, le directeur général de l'Alimentation et le directeur de la Pharmacie et du Médicament sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 26 décembre 1988

Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt,
Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'Alimentation,

Signé : **A. CHAVAROT**

Le ministre de la Solidarité, de la Santé
et de la Protection Sociale,
porte-parole du Gouvernement,
Pour le ministre et par délégation
Le directeur de la Pharmacie et du Médicament,

Signé : **P. AMBROISE-THOMAS**

Le secrétaire d'Etat
auprès du premier ministre chargé de l'Environnement,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation
Le directeur de la Protection de la Nature,

Signé : **F. LETOURNEUX**

Nous ne pouvons pas fournir de liste. Cependant, deux études vont être lancées en 2012 dans le but de mieux connaître les ptéridophytes (et dans une moindre mesure les bryophytes) de la Martinique, afin justement d'établir les listes d'espèces et les priorités pour ces groupes.

1.9 - Quel est l'état actuel du matériel forestier de reproduction (local et exotique), de son identification, et de son utilisation en Martinique ?

Nous scindons le matériel forestier de reproduction en 3 parties :

- Production de plants de mahogany grandes feuilles (*Swietenia macrophylla* - espèce exotique - Annexe II de la CITES). Cette production a été arrêtée depuis 2010 car la sylviculture s'appuie sur le mode de régénération naturelle (et les compléments sont faits par transplantation depuis les zones riches en semis)

Quelques éléments sur l'origine des semences

*Les premières introductions du début et du milieu du XX^e siècle ont été faites à partir de graines provenant de sujets sélectionnés, dans le cadre de programmes de restauration des forêts naturelles (avec les Conseils généraux de Guadeloupe et de Martinique notamment). Des études avaient été menées afin d'identifier les meilleures ressources. Les graines sélectionnées provenaient de Haïti, de République Dominicaine et de Puerto Rico, dont les MGF portes-graines provenaient eux-mêmes du Honduras, aire d'origine de l'espèce. La diversité génétique de départ devaient donc être relativement importante. Aujourd'hui, en Martinique, les plants proviennent soit de la pépinière ONF fournie en graines locales pour une faible proportion soit de semis naturels récupérés en forêt lors de dégagements. A l'avenir, il faudra veiller à mettre l'accent sur la conservation de l'espèce et de ses caractéristiques physiques et mécaniques en évitant la consanguinité des futures générations. Des études plus poussées pourront être envisagées. En Martinique et en Guadeloupe, un autre *Swietenia*, *Swietenia microphylla*, a également été introduit. Une hybridation est possible entre *Swietenia macrophylla* et *S. microphylla*, elle produit un hybride aux caractéristiques intéressantes bien que moins remarquables que celles du MGF. Cependant, cette hybridation reste marginalisée à la limite commune de répartition des 2 espèces, le *Swietenia microphylla* étant plutôt inféodée aux milieux secs (au sud de l'île en Martinique).*

- Production de plants de diverses essences locales à la pépinière ONF (cf. point 1.3, tableau 6)

Quelques éléments sur l'origine des semences

Les semences sont prélevées sur des semenciers répertoriés (cf. 1.3) ou dans des peuplements forestiers naturels et secondaires à proximité des zones de restauration. Ces sélections sont faites sur la base du phénotype.

- Conservation génétique du poirier pays (*Tabebuia heterophylla*). Il s'agit d'un programme initié par l'INRA en Guadeloupe. L'ONF en Martinique dispose d'un parc à clones (cf. 1.12)

1.12 - Quelles sont les stratégies de conservation génétique développé (in situ et ex situ)?

Dans le cadre d'un programme de conservation génétique du Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*) 3 séries d'essais de parcs à clones ont été mis en place entre 1990 et 1996. Les clones ont été produits à partir de greffons sélectionnés sur plusieurs îles des Petites-Antilles. L'objectif du programme étant de sauver les ressources génétiques de cette essence forestière autochtone dont les qualités ont été montrées en matière de reboisement en zone sèche. Ce programme a été initié par l'INRA en Guadeloupe et est aujourd'hui piloté par l'ONF Guadeloupe (cf. leur rapport).

Installation d'un parc à clones d'arbres « + » de Poirier-pays (*Tabebuia heterophylla*) sur 3 sites en Martinique :

SITE 1

Date d'installation : Juin 1990.

Date de clôture : Mars 2009.

Localisation : Marin, Site de Grand Macabou.

Dispositif :

La surface du dispositif est d'1 ha comprenant 109 individus représentant 60 clones (selon un inventaire de décembre 2003). A l'origine, le dispositif était découpé en trois sites de greffage. Actuellement, il n'en reste plus qu'un, les clones de deux autres sites étant tous morts. Le greffage des poiriers sélectionnés a été effectué sur des porte-greffes tout venant plantés en 1986 et 1987. Les arbres ont été numérotés et marqués d'un trait de peinture à 1,3 m du sol pour la prise de circonférence.

Résultats :

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution des clones sur la placette entre la campagne de mesures de 2003 et celle de 2007 :

Origine	1995		2003		2007	
	Clones	Sujets	Clones	Sujets	Clones	Sujets
Dominique	10	25	10	25	10	25
Guadeloupe	7	11	11	16	7	10
Martinique	41	83	35	62	32	58
Sainte-Lucie	3	5	3	5	2	4
Marie-Galante	/	/	1	1	0	0
Total	61	124	60	109	51	97

N'ayant pas le nombre de clones initial (1990), nous nous sommes basé sur les données existantes de 1995. Entre 1995 et 2007, 11 clones ont disparu et 27 sujets sont morts. En 1997 et 1998, des clones ont été regreffés, ce qui explique la différence d'effectifs dans le tableau entre 1995 et 2003, et cela notamment pour la Guadeloupe.

Conclusion :

Ce dispositif a été clôturé et remis à la gestion courante. Il sera conservé comme banque de clones et servira à alimenter en clones le dispositif installé dans la Baie des Anglais, site considéré comme étant le plus adéquat pour la conservation du poirier.

SITE 2

Date d'installation : Décembre 1993.

Date de clôture : Mars 2009.

Localisation : Gros Morne, Site de Palourdes.

Dispositif :

La surface du dispositif est d'1 ha et concerne 33 clones. Il est organisé en placettes de 4*4 plants, espacés de 2,5*2,5 m, avec un clone par placette et trois répétitions par clone, soit 1584 plants.

Résultats :

Le tableau suivant donne un aperçu de l'état de la placette lors de la campagne de mesures de 2007 (état des lieux post-Dean) :

Origine	2007	
	Clones	Sujets
Dominique	8	104
Guadeloupe	0	0
Martinique	18	137
Sainte-Lucie	1	1
Marie-Galante	0	0
Total	27	242

En 1990, 33 clones ont été installés sur ce dispositif. En 2007, il en reste 27.

Le nombre total d'individus plantés en 1990 était de 1584, en 2007, il n'en reste que 242. Les poiriers présentent une forte mortalité puisqu'en 17 ans, près de 85 % du peuplement est mort.

Conclusion :

Cette plantation ne répond pas aux exigences d'un verger à graine pour plusieurs raisons :

- Un verger à graine doit fournir des semences. Le site d'implantation choisi est tellement humide que les fructifications ne se font que très rarement.
- Ce verger, dans la logique du programme, doit permettre de sélectionner des arbres bien conformés et résistants aux conditions de sécheresse. Le site de Palourdes favorise au contraire la sélection des individus les plus résistants à une forte disponibilité en eau.
- Enfin, cette plantation n'a pas été conçue comme l'aurait demandé un verger à graine. Chaque bloc est constitué d'un seul individu. Pour permettre les tests de descendance nécessaires à la poursuite du programme d'amélioration génétique, il fallait au contraire faire figurer dans chaque bloc un exemplaire de chaque clone sélectionné.

Cette plantation ne peut donc être considérée comme un verger à graines. Son maintien dans le cadre des dispositifs expérimentaux est malgré tout été proposé dans un souci de conservation d'une partie de la ressource génétique collectée (tous les clones sélectionnés n'y figurent pas). Un conservatoire complet existe sur le site de Grand Macabou. En cas de cyclone, cette dispersion de la ressource diminue les risques de perte totale. Ce statut de parc conservatoire demande uniquement de sauvegarder le plan de la plantation de manière à identifier facilement les individus (archives à conserver au sein de la cellule Recherche) et de vérifier la signalisation matérielle des blocs sur le terrain (piquets de PVC à inspecter tous les deux ans). La placette se situant en bordure de piste forestière, le maintien de l'accès au site ne pose pas de problème. Les efforts humains et financiers des années en cours et à venir

devront être réservés aux sites de la Baie des Anglais et de Grand Macabou. Ce dispositif a été clôturé et remis à la gestion courante. Il sera conservé comme banque de clones.

SITE 3

Date d'installation : Octobre 1996.

Date de clôture : Mars 2009.

Localisation : Sainte-Anne, Site d'Anse Trabaud (Baie des Anglais).

Dispositif :

L'unité expérimentale est constituée d'une surface de 2,34 ha.

Elle comprend 8 blocs de 0,16 ha, devant recevoir chacun à terme 99 clones d'arbres « + ». Ces 99 clones sont disposés de manière aléatoire à l'intérieur du bloc. Ils sont plantés sur des bandes de 2 m de large, alternant avec des interbandes de la même largeur, et sont espacés sur une même bande de 4 m. Le nombre total d'individus plantés est de 792. Pas de données concernant la répartition des individus par provenance (Dominique, Guadeloupe, Martinique, Sainte Lucie, Béquia (Iles Grenadines), Marie Galante, Montserrat, Saint Vincent, Terre de bas (Les Saintes). La hauteur totale des plants est relevée en tant que variable contrôlée, l'accroissement en hauteur des différents clones pouvant se révéler une donnée intéressante.

Résultats :

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution des clones sur la placette entre la campagne de mesures de 2003 et celle de 2007 :

Origine	2003		2005		2007 (suite à Dean)	
	Clones	Sujets	Clones	Sujets	Clones	Sujets
Dominique	10	41	10	38	10	37
Guadeloupe	34	152	34	114	37	129
Martinique	37	121	33	86	37	97
Sainte-Lucie	8	10	8	25	8	26
Béquia (Iles Grenadines)	-	-	-	-	1	1
Marie-Galante	3	10	3		3	8
Montserrat	-	-	-	-	1	1
Saint Vincent	-	-	-	-	1	1
Terre de bas (Les Saintes)	-	-	-	-	1	1
Total	92	353	88	271	99	301

Chiffres en 1996 : 99 clones par bloc et 792 individus au total.

En juillet 2005, 70 individus élevés à la pépinière de Croix Rivail ont été plantés pour compléter le dispositif. Ce qui donne qu'en juillet 2005, le nombre total de sujets était de 341 (271+70). Il n'en reste que 301 en 2007, cette baisse est due non seulement à la mortalité naturelle mais aussi au passage du cyclone Dean.

Conclusion :

Ce site, qui est le plus récent des trois dispositifs mis en place pour la conservation du Poirier (Essai 3, Essai 33.1 et Essai 34), s'avère aussi le plus approprié aux conditions de croissance de cette espèce et le plus fourni en nombre de clones. Il a donc fait l'objet en 2005 et 2006 d'efforts particuliers en vue d'y implanter la quasi-totalité des clones sélectionnés dans le cadre de ce programme. Les clones manquants en Martinique ou représentés par un nombre trop faible d'individus ont ainsi été réimplantés (22 individus en juillet 2005) à partir de boutures fournies par la Guadeloupe et élevées à la pépinière ONF de Croix Rivail. A terme, il est envisagé de regrouper la totalité des clones sur le site de la Baie des Anglais, qui s'avère être le site le plus adéquat pour la conservation du poirier. Ce dispositif a été clôturé et remis à la gestion courante.

Chapitre 2 : L'état de la conservation génétique *in situ*

2.1 - A-t-on réalisé dans le pays (Martinique) une analyse de la conservation génétique des arbres et autres plantes forestières dans les aires protégées ?

Oui, lors de la définition du réseau de réserves biologiques de Martinique : la stratégie définie a pour objectif d'obtenir un réseau (en forêt publique) représentatif de la diversité des milieux forestiers de la Martinique, et la continuité des habitats. Ce réseau est en cours de création (1 réserve créée, 2 en cours de création et une dizaine de projets validés).

2.2 - Quelle proportion d'espèces locales font l'objet de conservation génétique *in situ* ? Quelle proportion d'espèces menacées est incluse dans les programmes de conservation génétique ?

Il n'y a pas de programme de conservation génétique à proprement parlé (hormis le programme poirier pays INRA ONF / cf. 1.12). Les divers acteurs travaillent en forêts publiques (et privées, même si l'effort reste trop réduit) à des échelles larges sur la conservation de la biodiversité dans sa globalité. Compte tenu de la taille réduite du territoire, de l'insularité et autres caractères propres à la Martinique, nous devons raisonner le plus souvent à l'échelle des massifs (statuts de protection et programmes d'actions globaux). La végétation forestière est donc majoritairement prise en compte à l'échelle des cortèges floristiques.

2.4 - Quelles sont les principales limitations pour le développement/amélioration des programmes de conservation *in situ* des ressources génétiques ?

Plusieurs raisons permettent d'expliquer en partie l'absence de programmes de conservation :

- La cartographie des habitats n'est pas encore assez précise, notamment dans les réserves biologiques et autres espaces protégés ;
- Certains groupes ont été très peu étudiés (Ex. : ptéridophytes), ainsi que certains domaines (Ex. : phénologie / modes de dissémination des graines, etc.) ;
- La flore, qui est une des plus grande richesse de l'île, n'a pas encore été suffisamment valorisée et n'intéresse pas assez le grand public et les étudiants ;
- Les pressions urbaines sont très fortes sur l'île (au détriment des terres agricoles et forestières) et beaucoup de moyens sont monopolisés pour lutter contre ce fléau. C'est donc souvent une course contre la montre, notamment sur le pourtour des forêts des mornes du sud de l'île (propriétés privées).

2.5 - Quelles sont les priorités pour de futures actions de conservation génétique in situ en Martinique ?

Sans vouloir être exhaustif, voici une liste de projets prioritaires :

- ▶ Test de reconstitution de la forêt marécageuse à *Pterocarpus officinalis* (en cours) ;
- ▶ Projet d'enrichissement des forêts sèches en espèces rares et menacées ;
- ▶ Mise à jour et cartographie de la base de données des semenciers (170 espèces indigènes ou naturalisées) ;
- ▶ Utilisation des clones de poirier pays du programme INRA-ONF pour les chantiers de reconstitution en zone littorale ;

Chapitre 5 : La situation des programmes nationaux, de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la législation

5.8 - Quels sont les besoins et les priorités en recherche, enseignement et formation en appui à la conservation et gestion durable des RGF ?

La priorité est la formation d'étudiant à l'étude de la botanique et aux domaines associés (écologie forestière, phénologie, génétique, interactions faune-flore, fonge, etc.). Actuellement, les formations sont dispensées en Guadeloupe et la Martinique n'offre qu'un cursus de biogéographie.

Aujourd'hui sur l'île il ne reste que deux experts en botanique (dont un n'est presque plus en activité). Et ces personnes ne peuvent pas répondre aux nombreuses demandes des acteurs. De plus, la relève n'est pas assurée et la quasi-totalité des programmes de recherche ne s'intéressent qu'à la faune, pourtant pauvre.

Il est donc urgent de rendre ces sciences attractives. Les atouts sont nombreux et la Martinique pourrait servir de sentinelle et de laboratoire à ciel ouvert dans le cadre de l'étude des changements climatiques en lien avec la dynamique des milieux forestiers.

5.12 - Initiatives nécessaires afin d'augmenter la visibilité de la conservation des ressources génétiques forestière.

Dans le domaine strictement professionnel, il serait intéressant d'avoir la ressource (humaine) nécessaire pour permettre d'animer régulièrement les différents comités de pilotage des programmes de conservation, et de présenter ainsi des bilans périodiques afin de maintenir l'intérêt de l'ensemble des acteurs des filières forestière et environnementale.

D'autres parts, des actions de vulgarisation auprès de la population locale (exposition, sessions de formation, ou autres outils de communication) pourraient augmenter la visibilité ainsi que la compréhension de la nécessité de la conservation des ressources génétiques forestières locales.

5.14 - Besoins et les priorités pour la sensibilisation sur les ressources génétiques forestières.

Tableau 19

Besoins	Niveau de priorités			
	Non applicable	Bas	Modéré	Elevé
Préparer une information ciblée sur les RGF				×
Préparer une stratégie de communication ciblée sur les RGF				×
Améliorer l'accès informatique sur les RGF				×
Améliorer l'enseignement et la formationsur les RGF				×
Améliorer la compréhension des bénéfices et des valeurs sur les RGF				×
Autres				

Chapitre 6 : Les niveaux de coopération régionale et internationale

6.2 - Programmes de coopération internationale en RGF

Le programme INTERREG IV « Caraïbes » a été approuvé, par la Commission européenne le 27 mars 2008, au bénéfice des régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique, ainsi que des nouvelles collectivités d’Outre-Mer (COM) de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ce programme s’inscrit dans le cadre de la politique de cohésion de l’Union européenne et relève de l’objectif « coopération territoriale européenne » 2007/2013 qui vise à :

- renforcer la coopération au niveau transfrontalier par des initiatives conjointes locales et régionales,
- renforcer la coopération transnationale par des actions favorables au développement territorial intégré en liaison avec les priorités de la Communauté,
- renforcer la coopération interrégionale et l’échange d’expérience au niveau territorial approprié.

Dans ce programme, un projet intitulé "Protection et valorisation des écosystèmes humides littoraux de la Caraïbe" a été lancé en 2010, piloté par l’ONF Guadeloupe. Il concerne 6 territoires : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Cuba, Porto Rico et Venezuela. 11 actions ont été retenues (protection, gestion, connaissance, valorisation, communication, etc.) et 16 partenaires (Université Antilles-Guyanne (UAG), ONCFS, DIREN, Parc Naturel de Guadeloupe, Parc Naturel Régional de la Martinique, etc.) sont fédérés autour de ce projet.

La Direction Régionale de l’ONF pour la Martinique pilote l’action intitulée “ Établissement d’orientation de gestion ”. 4 sites d’étude ont été retenus pour élaborer ces orientations : 1 représentant la mangrove alluvionnaire (alimenté en éléments terrigènes par les rivières) et 3 sites caractéristiques de la mangrove colluvionnaire (éléments terrigènes provenant de l’érosion des reliefs avoisnants et amenés par ruissellement). La cartographie par photo-interprétation simple des photos aériennes de l’IGN a permis d’identifier 9 types physiologiques pour la mangrove alluvionnaire et 9 pour la colluvionnaire.

Des transects d'inventaire ont été implantés perpendiculairement au littoral de façon à appréhender la plus grande diversité physionomique possible en prenant aussi en compte la diversité des occupations du sol en arrière mangrove. 7 transects ont ainsi été définis sur la zone de Génipa (le plus petit fait 800 m et le plus grand 2000 m).

Les transects ont été inventoriés en plein jusqu'à la limite de la progression pédestre. Au total cela représente 372 placettes de 400 m² soit un linéaire de 7,4 km. Le plus petit transect compte 24 placettes alors que le plus grand est constitué de 84 placettes. L'ensemble de l'inventaire a permis d'enregistrer 19 000 tiges. Ces résultats sont maintenant en attente des analyses des chercheurs de l'UAG.

Annexe 1

Liste des espèces d'arbres rencontrées en Martinique (369)

<i>Acacia macracantha</i>	<i>Casearia decandra</i>	<i>Cordia dentata</i>
<i>Acacia muricata</i>	<i>Casearia sylvestris</i>	<i>Cordia martinicensis</i>
<i>Acacia tortuosa</i>	<i>Cassine xylocarpa</i>	<i>Cordia nesophila</i>
<i>Acnistus arborescens</i>	<i>Cassipourea guianensis</i>	<i>Cordia obliqua</i>
<i>Acrocomia aculeata</i>	<i>Cecropia schreberiana</i>	<i>Cordia reticulata</i>
<i>Aegiphila martinicensis</i>	<i>Cedrela odorata</i>	<i>Cordia sulcata</i>
<i>Aiphanes minima</i>	<i>Ceiba pentandra</i>	<i>Cornutia pyramidata</i>
<i>Allophylus psilospermus</i>	<i>Cestrum latifolium</i>	<i>Crateva tapia</i>
<i>Allophylus racemosus</i>	<i>Cestrum laurifolium</i>	<i>Crossopetalum rhacoma</i>
<i>Amyris elemifera</i>	<i>Cestrum megalophyllum</i>	<i>Croton bixoides</i>
<i>Andira inermis</i>	<i>Chamaesyce articulata</i>	<i>Croton corylifolius</i>
<i>Andira sapindoides</i>	<i>Charianthus alpinus</i>	<i>Croton flavens</i>
<i>Aniba bracteata</i>	<i>Charianthus corymbosus</i>	<i>Cupania americana</i>
<i>Aniba ramageana</i>	<i>Charianthus nodosus</i>	<i>Cupania triquetra</i>
<i>Annona glabra</i>	<i>Charianthus purpureus</i>	<i>Cyathea arborea</i>
<i>Annona montana</i>	<i>Chimarrhis cymosa</i>	<i>Cyathea imrayana</i>
<i>Antirhea coriacea</i>	<i>Chionanthus compacta</i>	<i>Cyathea muricata</i>
<i>Ardisia obovata</i>	<i>Chionanthus dussii</i>	<i>Cyathea tenera</i>
<i>Argusia gnaphalodes</i>	<i>Chione venosa</i>	<i>Cybianthus rostratus</i>
<i>Ateramnus hypoleucus</i>	<i>Chrysobalanus cuspidatus</i>	<i>Dacryodes excelsa</i>
<i>Avicennia germinans</i>	<i>Chrysobalanus icaco</i>	<i>Daphnopsis americana</i>
<i>Avicennia schaueriana</i>	<i>Chrysophyllum argenteum</i>	<i>Dodonaea viscosa</i>
<i>Baccharis pedunculata</i>	<i>Cinnamomum elongatum</i>	<i>Drypetes dussii</i>
<i>Bauhinia multinervia</i>	<i>Cinnamomum falcatum</i>	<i>Drypetes glauca</i>
<i>Beilschmiedia pendula</i>	<i>Citharexylum caudatum</i>	<i>Drypetes glauca</i> var.
<i>Blepharocalyx eggersii</i>	<i>Citharexylum spinosum</i>	<i>macrocarpa</i>
<i>Bontia daphnoides</i>	<i>Clerodendrum aculeatum</i>	<i>Drypetes serrata</i>
<i>Bouffieria succulenta</i>	<i>Clibadium erosum</i>	<i>Duranta erecta</i>
<i>Brosimum alicastrum</i>	<i>Clibadium surinamense</i>	<i>Dussia martinicensis</i>
<i>Buchenavia tetraphylla</i>	<i>Clidemia umbrosa</i>	<i>Endlicheria sericea</i>
<i>Bunchosia glandulifera</i>	<i>Clusia major = C. alba</i>	<i>Erithalis fruticosa</i>
<i>Bunchosia glandulosa</i>	<i>Clusia mangle</i>	<i>Erythrina corallodendrum</i>
<i>Bunchosia polystachia</i>	<i>Clusia plukenetii</i>	<i>Erythroxyllum havanense</i>
<i>Bursera simaruba</i>	<i>Cnidioscolus aconitifolius</i>	<i>Erythroxyllum squamatum</i>
<i>Buxus subcolumnaris</i>	<i>Cnidioscolus urens</i>	<i>Eugenia albicans</i>
<i>Byrsonima spicata</i>	<i>Coccoloba caravellae</i>	<i>Eugenia axillaris</i>
<i>Byrsonima trinitensis</i>	<i>Coccoloba pubescens</i>	<i>Eugenia biflora</i>
<i>Calliandra slanae</i>	<i>Coccoloba swartzii</i>	<i>Eugenia chrysobalanoides</i>
<i>Calliandra tergemina</i>	<i>Coccoloba uvifera</i>	<i>Eugenia coffeifolia</i>
<i>Calophyllum calaba</i>	<i>Coccoloba venosa</i>	<i>Eugenia confusa</i>
<i>Calyptranthes elegans</i>	<i>Coccothrinax barbadensis</i>	<i>Eugenia cordata</i> var. <i>sintensisii</i>
<i>Calyptranthes fasciculata</i>	<i>Colubrina elliptica</i>	<i>Eugenia domingensis</i>
<i>Canella winterana</i>	<i>Conocarpus erectus</i>	<i>Eugenia duchassaingiana</i>
<i>Capparis cynophallophora</i>	<i>Conostegia icosandra</i>	<i>Eugenia gregii</i>
<i>Capparis flexuosa</i>	<i>Conostegia montana</i>	<i>Eugenia gryposperma</i>
<i>Capparis frondosa</i>	<i>Cordia alliodora</i>	<i>Eugenia hodgei</i>
<i>Capparis hastata</i>	<i>Cordia collococca</i>	<i>Eugenia lambertiana</i>
<i>Capparis indica</i>	<i>Cordia curassavica</i>	<i>Eugenia ligustrina</i>

<i>Eugenia monticola</i>	<i>Ilex dioica</i>	<i>Myrciaria floribunda</i>
<i>Eugenia octopleura</i>	<i>Ilex macfadyenii</i>	<i>Myrsine coriacea</i>
<i>Eugenia oerstedeana</i>	<i>Ilex nitida</i>	<i>Myrsine trinitatis</i>
<i>Eugenia procera</i>	<i>Ilex sideroxyloides</i>	<i>Neolaugeria resinosa</i>
<i>Eugenia pseudopsidium</i>	<i>Inga fagifolia</i>	<i>Ochroma pyramidale</i>
<i>Eugenia rhombea</i>	<i>Inga ingoides</i>	<i>Ocotea cernua</i>
<i>Eugenia tapacumensis</i>	<i>Inga martinicensis</i>	<i>Ocotea coriacea</i>
<i>Eugenia trinervia</i>	<i>Ixora ferrea</i>	<i>Ocotea dominicana</i>
<i>Eugenia trinitatis</i>	<i>Jacquinia armillaris</i>	<i>Ocotea eggersiana</i>
<i>Euterpe dominicana</i>	<i>Krugiodendron ferreum</i>	<i>Ocotea imrayana</i>
<i>Exostema sanctae-luciae</i>	<i>Laetia thamnina</i>	<i>Ocotea jacquini</i>
<i>Exothea paniculata</i>	<i>Laguncularia racemosa</i>	<i>Ocotea leucoxylon</i>
<i>Faramea occidentalis</i>	<i>Leucaena leucocephala</i>	<i>Ocotea martinicensis</i>
<i>Ficus americana</i>	<i>Licania leucosepala</i>	<i>Ocotea membranacea</i>
<i>Ficus citrifolia</i>	<i>Licania ternatensis</i>	<i>Ocotea patens</i>
<i>Ficus insipida</i>	<i>Licaria sericea</i>	<i>Oreopanax capitatus</i>
<i>Ficus nymphaeifolia</i>	<i>Licaria triandra</i>	<i>Oreopanax dussii</i>
<i>Ficus trigonata</i>	<i>Lonchocarpus pentaphyllus</i>	<i>Oreopanax ramosissimum</i>
<i>Forestiera rhamnifolia</i>	<i>Lonchocarpus violaceus</i>	<i>Ormosia monosperma</i>
<i>Freziera cordata</i>	<i>Maclura tinctoria</i>	<i>Ouratea guildingii</i>
<i>Freziera undulata</i>	<i>Malpighia glabra</i>	<i>Oxandra laurifolia</i>
<i>Garcinia humilis</i>	<i>Malpighia martinicensis</i>	<i>Persea urbaniana</i>
<i>Genipa americana</i>	<i>Mammea americana</i>	<i>Phyllanthus mimosoides</i>
<i>Geonoma dussiana</i>	<i>Manilkara bidentata</i>	<i>Picramnia pentandra</i>
<i>Geonoma martinicensis</i>	<i>Margaritaria nobilis</i>	<i>Picrasma excelsa</i>
<i>Graffenrieda latifolia</i>	<i>Marila racemosa</i>	<i>Pilocarpus racemosus</i>
<i>Guaiacum officinale</i>	<i>Maytenus guyanensis</i>	<i>Pilosocereus royeri</i>
<i>Guarea glabra</i>	<i>Maytenus laevigata</i>	<i>Pimenta racemosa</i>
<i>Guarea kunthiana</i>	<i>Melicoccus bijugatus</i>	<i>Piper aduncum</i>
<i>Guarea macrophylla</i> var. <i>macro.</i>	<i>Meliosma herbertii</i>	<i>Piper hispidum</i>
<i>Guatteria caribaea</i>	<i>Miconia cornifolia</i>	<i>Piper reticulatum</i>
<i>Guazuma ulmifolia</i>	<i>Miconia furfuracea</i>	<i>Piscidia carthagenensis</i>
<i>Guettarda crispiflora</i>	<i>Miconia globuliflora</i>	<i>Pisonia fragrans</i>
<i>Guettarda odorata</i>	<i>Miconia laevigata</i>	<i>Pisonia suborbiculata</i>
<i>Guettarda scabra</i>	<i>Miconia martinicensis</i>	<i>Pithecellobium unguis-cati</i>
<i>Gyminda latifolia</i>	<i>Miconia mirabilis</i>	<i>Plinia pinnata</i>
<i>Haematoxylon campechianum</i>	<i>Miconia prasina</i>	<i>Plumeria alba</i>
<i>Hedyosmum arborescens</i>	<i>Miconia striata</i>	<i>Podocarpus coriaceus</i>
<i>Heisteria coccinea</i>	<i>Miconia trichotoma</i>	<i>Pouteria multiflora</i>
<i>Henriettea laterifolia</i>	<i>Micropholis guyanensis</i>	<i>Pouteria pallida</i>
<i>Henriettea triflora</i>	<i>Morisonia americana</i>	<i>Pouteria semecarpifolia</i>
<i>Hernandia sonora</i>	<i>Myrcia citrifolia</i> var. <i>citrifolia</i>	<i>Prestoea montana</i>
<i>Hibiscus pernambucensis</i>	<i>Myrcia citrifolia</i> var. <i>imrayana</i>	<i>Prockia crucis</i>
<i>Hippomane mancinella</i>	<i>Myrcia deflexa</i>	<i>Protium attenuatum</i>
<i>Hirtella triandra</i>	<i>Myrcia fallax</i>	<i>Prunus pleuradenia</i>
<i>Homalium racemosum</i>	<i>Myrcia leptoclada</i>	<i>Psychotria berteriana</i>
<i>Hura crepitans</i>	<i>Myrcia platyclada</i>	<i>Psychotria mapourioides</i>
<i>Hyeronima laxiflora</i>	<i>Myrcia splendens</i>	<i>Psychotria microdon</i>
<i>Hymenaea courbaril</i>	<i>Myrcianthes fragrans</i>	<i>Psychotria pleeana</i>
		<i>Pterocarpus officinalis</i>

Quararibaea turbinata
Randia aculeata
Randia nitida
Rauvolfia nitida
Rauvolfia viridis
Rhizophora mangle
Rhycococos amara
Rochefortia spinosa
Rollinia mucosa
Rondeletia martinicensis
Rondeletia parviflora
Roystonea oleracea
Rudgea citrifolia
Sapindus saponaria
Sapium glandulosum
Schaefferia frutescens
Schefflera attenuata
Schefflera urbaniana
Schoepfia schreberi
Sideroxylon foetidissimum
Sideroxylon obovatum
Sideroxylon salicifolium
Simarouba amara
Siparuna glabrescens
Siphoneugena densiflora
Sloanea berteriana
Sloanea caribaea
Sloanea dentata
Sloanea dussii
Sloanea massoni
Solanum racemosum
Solanum rugosum
Solanum triste
Sophora tomentosa
Spondias mombin
Sterculia caribaea
Stylogyne canaliculata
Stylogyne lateriflora
Styrax glaber
Suriana maritima
Symplocos martinicensis
Tabebuia heterophylla
Tabebuia pallida
Tabernaemontana citrifolia
Talauma dodecapetala
Tapura latifolia
Tecoma stans
Terminalia catappa
Ternstroemia elliptica
Ternstroemia oligostemon
Ternstroemia peduncularis
Tetragastris balsamifera
Tetrazygia angustifolia
Tetrazygia discolor
Thespesia populnea
Thrinax morrisii
Tournefortia filiflora
Tovomita plumieri
Trema lamarckiana
Trema micrantha
Trichilia pallida
Trichilia septentrionalis
Turpinia occidentalis
Urera caracasana
Vitex divaricata
Wallenia lamarckiana
Weinmannia pinnata
Ximenia americana
Xylosma buxifolium
Xylosma martinicense
Zanthoxylum caribaeum
Zanthoxylum flavum
Zanthoxylum martinicensis
Zanthoxylum microcarpum
Zanthoxylum monophyllum
Zanthoxylum punctatum
Zanthoxylum spinifex
Zygia latifolia

Bibliographie

Référence des sources d'information	Année(s)
FAO, 1998, <i>Forestry Policy of Martinique. Forestry policies in the caribbean, v 2 : Reports of 28 selected countries and territories.</i> , Par Renard, Y. Forestry Paper No. 137/2, p. 277-292. Rome.	1998
Carte écologique	
Révision d'aménagement de la FDD des Pitons du Carbet	2003
ONF, Aménagement forestier de la FDD de la Montagne Pelée	2003
ONF, Aménagement forestier de la FDD de la Discorde	2005
ONF, Aménagement de la FDD du Sud	2005
ONF, Aménagement de la FDD de Pointe Savane	2005
ONF, Aménagement de la forêt de Grand Macabou (Cdl)	2005
Agreste 2007 (dépliant)	2006
Ernst & Young, 2006, <i>Etude de la filière bois en Martinique – Rapport de fin de phase 1</i> , 157 p.	2006
ONF, Aménagement de la forêt de Pointe Rouge (Cdl)	2006
Durrieu de Madron, 2008, <i>Expertise sur les références dendrométriques nécessaires au renseignement de l'inventaire national de gaz à effet de serre pour les forêts de la Guadeloupe, Martinique et Réunion</i> , ONFI, 81 p.	2008
IFN, Cartographie des grands espaces forestiers et naturels de la Martinique.	2008
Dires d'expert (ONF Martinique, DDAF, Cdl).	2008
Site Internet de l'ONF Martinique (http://www.onf.fr/martinique/sommaire/onf/chiffres_cles/@@index.html)	2008
Site Internet de l'université Antilles-Guyane (http://www2.univ-ag.fr/UAG/index.php?option=com_content&task=view&id=29&Itemid=9&limit=1&limitstart=5)	2008